

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 janvier 2021 à 19H Convocation du 18 janvier 2021

Présents:

BAYET Céline, BEGEL Olivier, BINSSE Guy, CURT Alexis, DI RAFFAELE-THUILIER Béatrice, DOUCHET Christophe, EMERAUD David, MANCEAU Antoine, MARCE Antoine, MICHAUD Murièle, PENET Sacha, RIVOIRE Christine, PETITPIERRE Yves, PERRISSEZ Joel, SIGNOL Virginie.

Excusé

Procuration donnée: 0

Le quorum est atteint.

Mr le maire présente ses vœux au conseil municipal.

Minute de silence en hommage à Mr MOUILLOUD, ancien conseiller et porte-drapeaux de la commune.

BEGEL Olivier est nommé secrétaire de séance. 14 votes POUR

Il est voté l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 décembre 2020. 14 votes POUR.

DELIBERATIONS 01/2021 – TE 38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité.

Sur la base d'une étude sommaire réalisée en lien avec les élus et le concessionnaire ERDF, les montants prévisionnels sont les suivants :

1/ le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à	16.598 €
2/ le montant total de financement externe serait de	16.598 €
3/ la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 s'élève à	0 €
4/ la contribution aux investissements s'élèverait à environ	0 €

Afin de permettre au TE 38 de lancer la réalisation des études d'exécution par le maître d'œuvre, il convient de :

- Prendre acte de l'avant-projet et du plan de financement initiaux, étant précisé qu'après études et avant tout démarrage de travaux, ils seront à nouveau présentés;
- Prendre acte de l'appel des contributions aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38.

Le conseil Municipal, ayant entendu cet exposé, Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité des membres présents,

✓ PREND ACTE de l'avant-projet et du plan de financement prévisionnels de l'opération :

Prix de revient prévisionnel 16.598 € 16.598 € Financement externes Participation prévisionnelle 0 €

(frais TE38 + contribution aux investissement)

✓ PREND ACTE de la participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du TE38 pour 0€

DELIBERATIONS 02/2021 - Autorisation de dépôt d'un permis de construire par l'Atelier d'architecture HB - Agrandissement de l'école.

Nous n'avons pas reçu l'esquisse n°4. Il est présenté au conseil le projet de travaux, esquisse n°3. Version finale prévue pour le 01/02/21. La finition du bardage sur les murs sera à déterminer : effet bois proposé et couleur à choisir. La prochaine réunion avec les commissions et les enseignants est prévue le 01/02/2021. Lien à envoyer aux élus pour consultation des plans.

L'architecte souhaite déposer le PC début février 2021 (au + tard le 15/02). Les enseignants ont la volonté de poursuivre l'enseignement pendant les travaux dans les locaux et de s'adapter pour le bon déroulement du chantier.

L'aménagement du parking et des accès sera à revoir. Les places de parking devant l'école le long de la route seront très certainement supprimées.

Dans le cadre du projet d'agrandissement de l'école dont le marché a été confié à l'Atelier d'architecture HB, L'Atelier d'architecture HB déposera un permis de construire.

Monsieur le Maire propose la validation de principe des plans présentés et d'autoriser l'Atelier d'architecture HB à déposer ce permis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 pour, 0 contre et 0 abstention :

> ACCEPTE que l'Atelier d'architecture HB dépose un permis pour ce projet

La délibération n°03-2021 ne sera pas présentée au conseil ce soir car nous n'avons pas reçu les éléments de GREEN ACCESS. Pour le PC il n'y aura pas de changements. Il faudra néanmoins modifier la convention et la bail emphythéotique.

Le nouveau contrat du repreneur sera proposé au conseil pour lecture au préalable. La convention GREEN ACCESS doit être envoyée aux élus.



INFORMATIONS et DEBATS

- En cas de **confinement**, le maire pourrait prendre des décisions comme lors du premier confinement sans réunir le conseil, mais il en avertira néanmoins les élus au préalable.
- Jardins partagés: la dernière réunion a eu lieu le 15/12/20. Emplacements statués, convention statuée, le bornage a été fait avec Christophe. Le labour sera fait par François LYONNE. Prochaine réunion jeudi 28 janvier 2021. Yves précise que la zone est très humide et que François ne pourra pas labourer rapidement, il va falloir attendre que la nappe redescende. Il se demande si l'emplacement est bien choisi compte tenu de l'humidité. Peut-être qu'il faudrait déplacer le projet d'emplacement. Cette question sera débattue en réunion et François LYONNE vient sur place mercredi.
- Christine RIVOIRE : si vente stabule + terrain derrière, elle n'a plus d'accès au champ par rapport à la barrière. Christophe précise qu'ils ont prévu de laisser l'accès au portail. Antoine MANCEAU demande si une servitude existe ?
- Yves souhaiterait une étude d'urbanisme avec une esquisse de l'aménagement de la zone derrière la mairie. Prévoir un aménagement commun avec ST Chef et envisager un co-financement? Réfléchir à ce qui peut être fait sur ce terrain pour le futur et optimiser l'agencement.
- David : il semblerait que l'on puisse avoir des aides financières du département pour les cheminements piétons en milieu rural. Nous sommes en attente du formulaire.
- Joel précise que tous les terrains derrières sont bornés jusqu'au Royolet. La limite St Chef / Montcarra passe au milieu.
- David : risque de ruissellement coté Montcarra.
- <u>Voirie</u>: reprise de la rue des fontaines pour que les eaux pluviales s'écoulent du bon côté. La route va être rebosselée, reprise des grilles, création d'un avaloir. Les terres végétales vont être amenée dans les massifs. Début du chantier 08/02/21. Essai en eau mercredi soir ou jeudi, ou autre si impossibilité. Date qui peut bouger suivant la météo. L'arrêté sera de 15 jours + mots aux riverains. + <u>mettre un mot sur les supports de communication.</u> Aucun retour sur le mur du propriétaire malgré le courrier de la mairie. Yves fait remarquer que le sapin n'a pas été taillé du côté de la rue, risques en cas de chute de neige.

Suite à l'inventaire de la voirie, chiffrage en cours. Cela permettra de budgétiser pour 2021 et après.

- <u>Budget</u>: en vue de la préparation du budget, il faudrait avoir le retour des commissions pour les projets souhaités avant le 15/02/21.
 - Antoine MANCEAU : dans l'inventaire voirie, une priorisation a été faite. Il faut voir s'il y a une récurrence des travaux à prévoir ? définir les choix politiques pour prévoir les investissements.
 - Le plus urgent va être traité en priorité.
- <u>CCAS</u>: point de Céline BAYET. Avec Christine et Viviane, les anciens ont été contactés. La démarche a été appréciée. 38 personnes 9 souhaitent de l'aide pour prendre RDV, ils seront

tenus au courant suivant les dispos de RDV. 6 sans retour (n'ont pas pu les contacter) : Il est demandé aux élus d'essayer d'aller voir les personnes pour lesquelles le CCAS n'a pas de nouvelles. La CCBD a organisé une vision : situation des centres de vaccination, point hebdomadaire. Infos claires et précises. Centre de vaccination : MONTALIEU et BJ : mais n'ont pas de vaccins. La première vague vaccinée, n'est pas sûre d'avoir la seconde dose.

1 vaccin = protéger à 50%. Vaccination réservée pour les + de 75 ans et les personnes atteintes d'une maladie grave.

Purificateur d'air: subvention 80% attribuée pour les cantines uniquement, plafonnée à 1800 €. David a demandé des devis budget 6700 € soit un reste à charge de 4000 € pour la commune. David demande s'il y a un intérêt à mettre un purificateur en cantine alors que pas à l'école? Yves explique que les enseignants peuvent avoir un indicateur en classe informant quand la qualité de l'air est mauvaise et qu'il faut aérer.

Subvention AURA pour les communes mais plafonnée à 1800 €.

Yves précise que la région propose des aides en rapport avec le COVID.

David demande au conseil s'il est pertinent de se renseigner davantage sur le sujet ? est-on prêt à une telle dépense ?

Virginie propose éventuellement d'utiliser les testeurs d'air pour connaitre la qualité d'air ? La question sera soulevée lors de la réunion de la commission école. Antoine propose d'échanger sur le sujet par mails.

David informe que l'entreprise vendeuse doit être agrée par la région.

Christophe: après lecture des caractéristiques, nous ne sommes pas concernés.

Etude sur les besoins sociaux : demande de Yves suite à une étude similaire sur la commune de ST VICTOR DE CESSIEU.

David : ST VICTOR DE CESSIEU, commune de 2000 habitants et de moyens plus importants. Ici le CCAS permet de faire remonter les besoins des habitants. Une étude risque d'être onéreuse.

Yves : lit l'article concernant St Victor. Il s'agira d'une photographie du territoire qui reprendra tous les besoins de la commune et qui permets aux élus de définir les carences par secteur (petite enfance / personnes âgées...).

David : démarchage régulier d'une entreprise pour effectuer des études localement, budget environ 1000 €. Il dispose d'une brochure qu'il est tenu à la disposition des élus s'ils le souhaitent.

Antoine MANCEAU : que veut-on savoir exactement par cette étude ? Montcarra est une petite commune à taille humaine.

David : on dispose de données (CAF...) qui peuvent déjà donner des indications.

Antoine : grâce à la proximité on peut disposer de ses informations justes en échangeant avec les habitants.

Yves : orientation pour les années futures. Il souhaiterait la création d'une commission pour définir les besoins / projections ?

Antoine : chaque commission existante peut peut-être déjà apporter sa vision.

David : propose à Yves de venir un lundi pour évoquer le sujet, et consulter les infos dont on dispose.

- <u>Comité CCBD</u>: le tableau des inscriptions a été transmis cet après-midi aux élus. Conseil communautaire jeudi 28/01. Pour le moment nous n'avons pas eu de retour de la CCBD.
- Décisions concernant les travaux : commission AO : pas concernée car inférieur à 40 000 €. Chaque commission a un leader qui valide les factures / devis sur sa commission, signé aussi par le maire. Tout ce qui concerne le fonctionnement : les membres du CM ne sont pas tenus informés sauf ce qui touche les commissions.

Yves : Pk n'y a-t-il pas eu d'informations sur les devis ENS ? Quel est le coût de la rénovation du logement n°10 ?

Joel précise que les devis ont été présentés à la commission. Quand il y a des dépenses d'une certaine somme, faut-il qu'il y ait débat ?

David : pour le budget prévu pour les achats de fournitures pour l'école, on n'en parle pas en conseil. Un budget est alloué pour l'année et les enseignants le gère.

Yves : Pas eu de situation financière depuis 8 mois.

David : lundi point budget avec Antoine et Julie. Dans la foulée une réunion sera organisée pour présenter les comptes 2020 + prévisions 2021. Il est important que <u>les infos de toutes les commissions soient communiquées en prévision du budget.</u>

Yves: ENS qu'en est-il de l'entretien?

Olivier : tout a été vu en commission. Les entreprises du secteur ont été listées et consultées pour les entretiens 2021. 2 réponses Thomas PETITPIERRE et STEPH SVCES. Réunion début janvier. Un récapitulatif a été fait -/- aux devis et également aux chiffres de subventions. STEPH s'occupera de l'entretien en 2021. Pour le département plusieurs chiffrages doivent être faits.

David : pour les factures payées : il faut un devis, mini 2 devis. Le moins disant est choisi sauf si gros écart de service.

Yves souhaite le plus de clarté possible et d'informations. Le CR maire / adjoints est très apprécié.

- **Recrutement**: des candidatures ont été déposées au CDG. David doit contacter la personne en charge de la procédure pour faire le point.
- Point commission école. Virginie a eu RDV avec la directrice de l'école concernant le PPMS. Celui du périscolaire doit être mis à jour. Diverses réparations ont été faites. Achat d'un portant / de caisses pour ranger les pantoufles. Devis pour changement de logiciel périscolaire en cours, Antoine fait une étude.
- <u>Commission logement</u>: Mme VERT rencontre des soucis électriques. Des plaintes ont été faites en mairie pour les chiens des logements 20 et 30 place de l'église, qui aboient continuellement. Un courrier a été adressé à Mme VERT et un courrier sera adressé à Mme MICHAUD et Mr FAVERIEUX. Une commission sera à prévoir pour la SDF: un protocole de sécurité doit être mis en place pour les locations.
- <u>Commission communication</u>: bulletins distribués + il faudrait penser à ramener les pochettes. Préciser si les plaques de numéro ne sont pas bleues marine sur vos listings.
- Remarques diverses:

David : pour les prochains conseils, il serait souhaitable d'avoir les questions en amont pour les ajouter à l'ordre du jour. Si des points spécifiques sont à aborder, faire remonter aux commissions.

Guy BINSSE : tailles restées à terre à Falizan.

Christine : livre de Joseph ? réédition à prévoir. ACM peut aider à la remise en page. Attention aux droits d'auteur. Antoine MARCE propose de faire une version numérique ?

Qui va faire le foin derrière la mairie : accès au champ de fond ? à voir si la coupe est vendue ? à déterminer en commission environnement ? David : un exploitant de la commune ? les 2 haras et François en effectuant un roulement annuel ?

Fin de séance à 21h00

